



## **Discours**

**Prononcé par M. Omar Bouzouada**, Directeur  
Général de l'Agence de Promotion de l'Industrie et  
de l'Innovation –

De la délégation tunisienne

**20<sup>ème</sup> session de la conférence générale  
de l'ONUDI**

27 Novembre au 1<sup>er</sup> Décembre 2023

**Monsieur le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous adresser, Excellence Mme Debora Lepre , Représentante Permanente de la République d'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, en vous souhaitant le plein succès dans la conduite de ses travaux .

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements à l'ONUDI et particulièrement à son Directeur Général, M. Gerd Müller pour tous les efforts qu'ils déploient pour soutenir notamment les efforts des pays en développement pour lutter contre la pauvreté, réduire les disparités régionales et favoriser la création d'emploi pour les jeunes et la femme à travers un développement industriel inclusif et durable visant à réaliser les objectifs de développement durables à l'horizon 2030.

**Monsieur le Président,**

J'ai le grand plaisir d'être parmi les représentants de mon cher pays, la Tunisie dans cet important événement.

La Tunisie se félicite dans ce cadre de l'excellente coopération avec l'ONUDI, dans le cadre de projets portant notamment sur la création d'emploi pour les jeunes à travers le développement de l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises, le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes, le renforcement des chaînes de valeurs de l'artisanat et de design et la transition vers l'industrie 4.0.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de rappeler brièvement que la Tunisie a parcouru des étapes importantes dans la voie du développement économique en général et de l'industrialisation en particulier depuis les années 60.

La première phase marquante La première consistant à la création des bases d'une industrie locale et la promotion de l'initiative privée.

Les années 70 ont été marquées par la volonté d'application d'une stratégie libérale. Durant cette période, la Tunisie a promulgué des textes législatifs en faveur des industries manufacturières. En tête, la fameuse loi 72-38 du 27/04/1972 qui a institué pratiquement des conditions de travail analogues à ce qu'elles seraient dans une zone franche pour les entreprises dont la production est destinée à l'exportation.

Une autre phase très remarquable commençait avec les années 90. Au cours de cette nouvelle décennie, l'objectif était de développer davantage un tissu industriel plus varié, de s'ouvrir sur les nouvelles technologies de production et de faciliter l'intégration de l'économie tunisienne dans les chaînes de valeur mondiales pour améliorer la compétitivité de ses PME, générer une croissance durable et créer des emplois décents.

Avec l'avènement de l'année 2016, la Tunisie s'est fixée des objectifs de promouvoir les groupements d'entreprises (cluster) en vue de susciter une dynamique d'innovation à caractère territoriale et sectorielle.

Nous nous trouvons aujourd'hui avec un tissu industriel qui compte près de 5000 entreprises de 10 emplois et plus : 2128 entreprises totalement exportatrices et près de 2900 unités autres que totalement exportatrices. Ce tissu a généré près de 530000 postes d'emplois.

S'ajoutant à cela le fait que la Tunisie compte actuellement un nombre de diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur estimé à près de 265 mille personnes. Des compétences humaines perdues, qui peuvent être d'un grand apport dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises tunisiennes une fois y intégrés.

### **Monsieur le Président,**

A l'instar de tous les pays du monde, le contexte géopolitique (les guerres) et le changement climatique influencent nos orientations stratégiques industrielles, la décarbonisation obligent toutes les entreprises à répondre à ces enjeux environnementaux. C'est pourquoi la Tunisie a opté pour une stratégie dont l'élément essentiel consiste à se fixer un objectif ambitieux sur le long terme prévoyant à atteindre la neutralité carbone en 2050.

La Tunisie doit impérativement s'adapter aux évolutions. Ainsi, le recours aux solutions novatrices a mis en avant l'importance de la transition numérique et l'adoption d'un nouveau modèle économique circulaire pour la relance de l'économie nationale mais également pour avancer la concurrence à l'échelle internationale.

Pour ce faire et dans le domaine de l'industrie, la Tunisie s'est dotée d'une stratégie industrielle et d'innovation à l'horizon 2035.

Cette nouvelle stratégie permettra de pourvoir la Tunisie d'une industrie compétitive et technologiquement avancée pour produire et exporter des biens et services à forte valeur ajoutée.

Elle a été élaborée en se basant sur deux défis majeurs de l'économie tunisienne :

- Relancer la croissance économique dans le but d'améliorer le niveau de vie de la population, augmenter emploi et réduire l'écart de développement entre les régions tunisiennes,
- Améliorer la compétitivité des entreprises sur la base de l'innovation et de la technologie, ainsi que développer leur présence sur les marchés extérieurs, tout en évoluant vers une économie environnementale propre et basée sur des sources renouvelables d'énergie.

Cette stratégie ambitionne entre autres de:

- a) Saisir les opportunités offertes par le redéploiement industriel des Européens, en se positionnant comme lieu d'investissement stable et de proximité et en bien identifiant les besoins industriels des marchés industriels européens et régionaux
- b) Tirer parti de la « régionalisation » géopolitique en s'affirmant comme un pont entre l'Europe et l'Afrique
- c) Réussir la transition écologique, énergétique et alimentaire en Tunisie (Réussir la transition énergétique, participer à la transition alimentaire européenne et mondiale)
- d) Accélérer la transition digitale nationale et créer les conditions de développement d'une économie digitale « Nearshore »

Ainsi la vision proposée pour l'industrie manufacturière se décline en trois objectifs concrets, facilement mesurables, et cohérents avec les objectifs de développement du pays :

1- Augmenter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB national : Accroître la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB à 20% en 2035.

2- Accélérer la croissance des exportations manufacturières : Porter les exportations de l'industrie manufacturière à 36,000 millions de \$ en 2035 et contribuer ainsi à l'amélioration de la balance commerciale et des comptes externes du pays.

3- Créer de plus en plus d'emplois (qualifiés en particulier) : Générer une création nette d'emplois industriels (directs et indirects) de +300.000 emplois d'ici à 2035

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, cinq leviers doivent être actionnés :

Levier A

Mettre en place un environnement favorable au développement des investissements et des activités économiques

Levier B

Encourager l'innovation et les transitions numérique et écologique de l'industrie

Levier C

Donner un nouvel élan à l'internationalisation des entreprises

Levier D

Développer de nouvelles spécialisations verticales (Encourager le développement de l'industrie dans les créneaux porteurs)

Levier E

Développer une image attractive de la Tunisie

**Monsieur le Président,**

Nous sommes convaincus que le soutien de l'ONUDI restera indispensable, pour la mise en œuvre de notre stratégie industrielle et d'innovation à l'horizon 2035 ce qui permettra de renforcer et diversifier notre industrie, améliorer sa compétitivité et promouvoir nos exportations et ce, à travers une relation de partenariat gagnant-gagnant qui va concrétiser la relance et la réussite des changements économiques auxquels nous aspirons en Tunisie

**Je vous remercie pour votre attention.**